

17 janvier 2015 - Stade Roland-Garros



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2014

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014



SOMMAIRE

Introduction	p : 3
Message du Président	p : 5
Médailles fédérales et Challenge de la Fidélisation 2014	p : 11
Rapport moral et sportif du Secrétaire Général	p : 12
Rapport du Trésorier Général – Analyse des comptes 2014	p : 19
Bilan	p : 24
Projet de Budget 2015	p : 27
Récompenses 2014	p : 28
Bilan pédagogique et sportif du CTR	p : 30

17 janvier 2015

Introduction

Le samedi 17 janvier 2015 s'est tenue au Musée de la FFT, au Stade Roland-Garros, l'Assemblée Générale Ordinaire 2014 de la Ligue de Paris de Tennis.

Le quorum étant atteint (569 voix recueillies pour un quorum de 384 voix), le Président Hughes CAVALLIN ouvre la séance à 14h15 et souhaite la bienvenue aux participants.

Hughes CAVALLIN salue Jean-Pierre LUCOTTE, Président d'Honneur de la Ligue de Paris et accueille Jean-François MARTINS, Maire-adjoint chargé des Sports, qui vient saluer les dirigeants parisiens.

Une minute de silence est observée en mémoire de Christel RIERA, Bernard CASENAVE, Claude LAGNIER, Marie-Thérèse ORY et François BERGERON, disparus en 214, ainsi qu'en hommage aux victimes des attentats parisiens.

Le Président déclare ensuite ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

► Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 11 janvier 2014
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

► Intervention de Jean-François MARTINS

► Réforme statutaire : vote de mise en conformité des statuts des ligues. Le Secrétaire Général présente les modifications statutaires qui sont approuvées à l'unanimité.

► Message du Président de la Ligue

► Remise des médailles de la FFT, des Trophées de la Fidélisation et du Développement et des prix « Appels à projets solidaires ».

Le Président Hughes CAVALLIN remet les récompenses suivantes :

Médailles de bronze

Médailles d'argent

Médailles de vermeil

Gérard LUCAS remet les prix des Trophées de la Commission Fidélisation et développement, ainsi que ceux des « Appels à projets solidaires ».

► Rapport moral et sportif du Secrétaire Général

► Rapport financier du Trésorier Général

Le Trésorier Général Jean-Luc BARRIERE commente les comptes de la Ligue.

► Compte rendu du Commissaire aux comptes

Serge GAUTIER, Commissaire aux comptes, certifie les comptes conformes aux directives comptables.

► Approbation des comptes

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2014 à l'unanimité.

17 janvier 2015

► Projet de budget 2015

Le Trésorier Général présente le projet de budget 2015 qui est approuvé à l'unanimité.

► Remise des trophées 2014

► Compte rendu du Conseiller Technique Régional Coordonnateur

► Election des délégués et suppléants de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT
L'Assemblée Générale approuve la proposition du Comité Directeur de la Ligue :

Le Président Hughes CAVALLIN, Jean-Luc BARRIERE et Franck PEYRE seront les délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT.

Luc ALEXANDRE, Jean-Pierre RAVIOT et Gérard LUCAS seront les suppléants.



Le Secrétaire Général
Franck PEYRE



Le Président
Hughes CAVALLIN

17 janvier 2015

Message du président

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Je suis très heureux de vous accueillir pour notre Assemblée Générale annuelle. Cette année encore, nous l'organisons à Roland-Garros, mais innovation et pour la 1^{ère} fois, au Musée du Tennis, cœur historique de notre Fédération. Et vous savez que 2 clubs ont plus particulièrement contribué à faire de ce site celui de Roland-Garros, le Stade Français et le Racing Club de France.

Je remercie d'ailleurs la Fédération et son Président pour leur gentillesse à notre égard, de mettre une fois encore ses espaces à notre disposition.

Merci d'être venus nombreux témoigner de votre attachement au bon fonctionnement de notre Ligue et donc de vos clubs. Merci de prendre sur votre temps de loisirs et participer ainsi au développement du tennis parisien.

Je voudrais en votre nom à tous remercier ceux qui sont venus s'associer à nos travaux :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| - Jean François MARTINS | - Fabien MEURIS |
| - Evelyne CIRIEGI | - Dominique ESTIENNE |
| - Yves HERVOUET DESFORGES | - Jean-Yves SAUSSOL |

Je salue bien sûr également la présence à nos côtés de notre Président d'Honneur Jean-Pierre LUCOTTE.

Vont également nous rejoindre un certain nombre de Champions, même si beaucoup d'entre eux sont en ce moment en pleine compétition. Mais nous avons dans cette salle, quelques « anciens » qui ont porté bien haut les couleurs de notre pays.

Mais avant d'ouvrir cette Assemblée Générale, je souhaite que nous évoquions ceux qui nous ont quittés et qui – chacun à sa manière – avaient contribué ou marqué le tennis parisien.

Cette année a été particulièrement douloureuse puisque 5 dirigeants nous ont quittés :

- Christel RIERA : Présidente fondatrice de l'AS Le Petit Smash
- Bernard CASENAVE : cheville ouvrière de Reully Nation Sport
- Claude LAGNIER : Secrétaire Général du TC Cheminots de Vaugirard
- Marie-Thérèse ORY : Présidente d'Actuel XV
- Et bien sûr notre ami François BERGERON qui, au-delà de ses fonctions au RTC de Joinville, était membre de notre Comité Directeur et a présidé la Commission des Seniors +.

Mesdames et Messieurs, nous allons dans quelques minutes observer une minute de silence en leur mémoire, mais je souhaiterais associer à cette minute de silence les victimes des attentats qui ont secoué notre pays la semaine dernière. Notre devoir est d'honorer la mémoire de ces Français et assurer leurs familles de notre soutien fraternel.

17 janvier 2015

Le mouvement sportif a pris et continuera à prendre toute sa place dans cet objectif de mieux vivre ensemble. Le sport véhicule des valeurs, en particulier de respect. Démonstrons-le chaque jour davantage

A chacun de nous, par son comportement, et notre regard sur les autres, de faire en sorte que cette volonté de fraternité se traduise concrètement dans les actes et persiste un peu plus longtemps que le moment d'émotion que nous avons reçu.

Mesdames et Messieurs, observons une minute de silence en l'honneur de nos dirigeants disparus, et des innocents qui ont su provoquer ce magnifique sursaut de la France.

* * * * *

Mesdames et Messieurs les délégués, le quorum étant atteint, je déclare officiellement ouverte l'Assemblée Générale de notre Ligue.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

Comme chaque année, je vais évoquer avec vous quelques éléments significatifs de l'année écoulée, mais je ne souhaite pas trop empiéter sur les rapports du Secrétaire Général et du Trésorier, qui vont retracer l'activité de l'année 2014.

D'autant que l'activité de notre Ligue s'inscrit dans un contexte plus global, que ce soit sur le plan économique ou sur celui de la politique fédérale qui doit nous inspirer. A cet égard, j'avais évoqué avec vous l'an dernier la réflexion engagée sur la mise en place d'un nouveau modèle économique destiné à mieux faire face aux défis de l'avenir. Ce modèle a pris corps et c'est une partie de son contenu que je vous propose que nous regardions ensemble ce matin.

Mais avant, je voudrais malgré tout revenir sur quelques points forts de l'année écoulée.

1- Au plan des structures

Je commencerais si vous le voulez-bien par ce qui aura marqué notre année. La création de 8 courts couverts à Paris.

- Sur le site Jean Dixmier, notre nouvelle concession.
- Sur le site des Lilas qui devient un centre exceptionnel de 8 courts couverts dans le Nord-Est de Paris.
 - o Quand je le dis comme ça, tout à l'air facile ! mais cela représente des heures et des heures de travail, de réunions, de crispations, d'espoirs et enfin de plaisir.
 - o C'est aussi 1,5 million d'euros d'investi par notre Ligue, pour un montant de travaux de 2.177.000 €.

Je crois que beaucoup attendaient la réalisation de ces nouvelles structures. C'est chose faite, tout le monde va en bénéficier, nos

17 janvier 2015

entraîneurs, nos clubs qui vont pouvoir offrir des conditions très favorables à leurs adhérents.

- Bien sûr, nous allons inaugurer tout cela – comme il se doit – dans les semaines à venir, mais d'ores et déjà, je souhaite remercier tous ceux grâce à qui ces projets sont devenus réalité.

La Ville de Paris, la FFT, l'Etat, le Conseil Régional, qui nous ont soutenus financièrement, techniquement, amicalement.

- Mais je veux aussi remercier le Comité Directeur de la Ligue, ainsi que le précédent, le Bureau et plus particulièrement ceux en charge de ces dossiers pour leur contribution essentielle.

Merci aussi à vous clubs de notre Assemblée Générale de nous avoir autorisés à constituer les réserves pour faire face à ces développements.

Merci beaucoup au personnel de la Ligue, Daniel LECLERC, maintenant Jean-Christophe AUBART et surtout – moi qui n'aie pas beaucoup l'habitude de personnaliser – des remerciements plus particuliers à Marue-Annick PAVIOT qui a abattu un travail colossal et efficace.

Tous ceux qui ont des projets – ou qui ont conduit des travaux – savent les difficultés que cela représente. Elles ont été surmontées. Un grand merci à tous.

2- Au plan sportif et éducatif

Très bon résultat d'ensemble pour cette année 2014, mais 5 points particuliers :

- Notre Ligue a obtenu la 2^{ème} place au Trophée Perrier National dans son Groupe.
- La victoire en double de Julien BENNETEAU et Edouard ROGER-VASSELIN aux internationaux et leur place de $\frac{1}{2}$ finalistes du Masters.
- La victoire du TCP dans le Championnat de France Féminin 1^{ère} division et dont la coupe trône ici-même, les hommes qui étaient finalistes, et celle du LPR demi-finaliste.
- Les superbes résultats de Corentin MOUTET qui en font l'espoir n°1 du tennis français [Champion de France, Champion d'Europe, premiers points ATP].
- Et malgré la déception du résultat, les représentants parisiens de l'Equipe de France de Coupe Davis. On peut dire ce qu'on voudra, trouver des erreurs, chercher des points d'amélioration, rien ne remplacera le fait que l'équipe de Suisse était – tout simplement – plus forte que nous que nous ce week-end là.

17 janvier 2015

Et on commence déjà très fort la saison 2015 puisque Julia MORLET a remporté la Coupe de France 13 ans en simple et en double.

3- Au plan financier et des investissements

Pour une année qui a vu le premier exercice de fonctionnement du site Dixmier et ses aléas, vous verrez avec notre Trésorier que nous nous en sommes plutôt bien sortis, ce qui nous permet de faire face aux investissements des centres des Lilas et de Dixmier de façon confiante. A ce sujet, la règle que nous retenons pour nos centres de ligue, c'est que chaque centre doit fonctionner de manière autonome, c'est-à-dire que les recettes que chacun génère doivent permettre d'assurer les frais de fonctionnement et de contribuer largement aux investissements et, si possible, de dégager des marges permettant de mener des actions sportives, éducatives, sociétales supplémentaires.

Bien sûr, l'année 2014 qui vient de s'écouler ne se résume pas aux aspects que je viens de décrire, et vous pourrez le constater avec Franck et Jean-Luc.

Néanmoins les résultats ont été possibles grâce à l'implication et à la compétence des membres de notre Bureau, du Comité Directeur, des Commissions et de vous élus des Clubs. Merci pour la qualité de votre travail et de votre dévouement en direction du tennis parisien.

Remerciements également à tout notre personnel, dévoué, impliqué, en un mot : professionnel.

Et nous devons beaucoup à nos partenaires :

1- Nos partenaires institutionnels

-A- La Ville de Paris : Bien sûr qui est bien davantage qu'un partenaire, avec laquelle nous travaillons presque au quotidien pour faire avancer les intérêts de nos clubs. Merci chers Jean-François, Dominique et Jean-Yves pour votre présence.

Vous le savez, nous avons encore accentué le dialogue avec nos correspondants de la Ville. Je crois qu'en avançant nos arguments, nous arrivons à convaincre du bien-fondé de plusieurs de nos idées, qui reposent sur de réelles convictions et une approche concrète du terrain.

-B- le Conseil Régional : Là aussi, à travers la coordination francilienne, nous sommes très soutenus en particulier en matière de formations, plus principalement celles en direction des Brevetés d'Etat. Nous avons toujours eu l'aide de Francis PARNY et de Nicolas BONNET.

17 janvier 2015

-C- et puis l'Etat bien sûr : Que ce soit à travers le CNDS part traditionnelle ou le CNDS équipement. La Direction Régionale et la Direction de la Cohésion Sociale ont toujours été présentes à nos côtés.

2- Partenaires privés

Il faut les remercier car leurs aides sont très précieuses.

Crédit Mutuel, GDF SUEZ, Groupe Lagardère, Tennis Magazine, Lacoste, Groupe Forest Hill, Head.

Mesdames et Messieurs, je vous le disais au début de mon intervention, nous nous inscrivons dans un contexte global, fédéral, économique.

Je viens de remercier les partenaires institutionnels et privés qui sont à nos côtés. Mais nous ne nous contentons pas de recevoir, nous donnons aussi, en nous occupant de nos 40.840 adhérents bien sûr, en formant, en essayant à travers notre Pôle Espoirs d'épanouir nos jeunes pour qu'ils atteignent le plus niveau.

Nous nous efforçons aussi d'anticiper ce que sera notre futur collectif.

Même si notre Ligue a su conquérir une part d'autonomie plus importante que toutes les autres ligues de France, comme vous le verrez avec notre Trésorier, 41% de nos produits dépendent de la bonne santé du tennis français, en particulier celle de Roland-Garros.

Aussi je vous propose que nous fassions très rapidement un petit état des lieux du tennis national, et partager avec vous les raisons et le contenu des grandes lignes du Nouveau Modèle Economique de notre Fédération.

Conclusion :

Voilà chers amis, l'objectif de ce nouveau modèle, dont la finalité est de nous permettre de continuer à cultiver notre identité et préserver nos moyens dans le futur.

Et je crois que vous avez bien compris que le Tennis Français ne peut compter que sur lui-même, et donc sur nous. On pourrait penser que cette partie de ma présentation est un peu décorrelée de nos préoccupations strictement parisiennes.

Pour avoir la charge de ce nouveau modèle fédéral, je vous assure qu'il n'est rien, et que tout cela est fait pour préserver nos actions, nos moyens budgétaires. En 2014, la FFT dans le cadre des aides fédérales a donc fait un chèque de 430.000 € à la Ligue de Paris auxquels il faut ajouter les 200.000 € de chèques directement versés par la FFT à nos clubs. C'est-à-dire que, sans compter les produits des licences, c'est 630.000 € de chèques en provenance de la FFT. C'est cela que nous devons préserver, c'est l'objet du Nouveau Modèle Fédéral.

17 janvier 2015

J'ai la conviction qu'ensemble, Fédération, Ligues, Clubs, nous avons la même double ambition :

- Un tournoi à préserver
- Des clubs à développer

Tous ces efforts vont nous permettre de nous mettre en ordre de bataille pour faire face aux concurrences qui sont de plus en plus agressives.

Préserver notre tournoi, c'est permettre à notre Fédération de continuer à innover, c'est permettre à nos clubs de mieux vivre leur quotidien.

C'est créer les conditions qui vont favoriser les actions qui permettent de pérenniser les licenciés dans vos clubs, et aussi de partir à la conquête de nouveaux membres.

En fait, c'est un effort d'adaptation que nous devons relever : nous devons réfléchir en personnes d'actions, agir en personnes réfléchies, cultiver le terrain, et la relation associative, être ouverts et attentifs à l'action d'autres territoires.

En même temps, et c'est un débat que nous devons mener tous ensemble, il nous faudra moderniser la fonction de dirigeant, moderniser le jeu, renforcer l'attractivité des clubs, explorer toutes les pistes de nature à permettre une réduction de l'écart entre les effectifs des pratiquants hors structure fédérale et les licenciés.

Sur tous ces sujets, nous avons beaucoup de choses concrètes à partager, qui dépassent le cadre de cette Assemblée Générale. C'est la raison pour laquelle nous organiseront en 2015 un Congrès des dirigeants pour explorer toutes les pistes de développement.

Hughes CAVALLIN

17 janvier 2015

Remise des médailles - Challenge de la Fidélisation 2014 - Appels à projets solidaires

➤ **Médailles de vermeil**

Viviane LAURENT-DELAGRANGE

TC du Lutèce

Membre de la Commission du Tennis Féminin

Corinne PINGUSSON

TC Vaugirard

Membre de la Commission du Tennis Féminin

Anne GAGNEZ

ASCBB

Membre de la Commission du Tennis Féminin

➤ **Médailles d'argent**

Eric DEBLICKER

Vice-Président de la Ligue

➤ **Médailles de bronze**

Daniel ELOY

Président de la Salésienne

Hervé AUBRY

Président de la Fémina Sport

Christophe ROGER-VASSELIN

Président d'Avenir Tennis Club

➤ **CHALLENGE DE LA FIDELISATION ET DU DEVELOPPEMENT**

- Challenge Sport Adapté : TC Lutèce
- Trophée Général :
 - 3^{ème} : Amicale Manin Sport Paris Est
 - 2^{ème} : TC 12 Bercy
 - 1^{er} : Fémina Sport

➤ **PRIX « APPELS A PROJETS SOLIDAIRES FFT »**

- Tennis dans les quartiers :
 - ASPTT Ile-de-France
 - Passing Club
- Tennis sport adapté :
 - TC Lutèce
 - La Camilienne
- Tennis sport santé bien-être :
 - TC 12 Bercy

17 janvier 2015

Rapport moral et sportif du Secrétaire Général

Bonjour Mesdames et Messieurs,

L'article 1 des statuts précise notamment que la Ligue a pour but de faciliter la création d'associations, de les soutenir pour diriger et coordonner leurs activités

En dehors de l'Assemblée Générale qui est souveraine, la Ligue est dirigée par le Bureau et le Comité Directeur aidés par les Commissions représentant 80 bénévoles

Ces bénévoles sont tous membres de clubs parisiens et représentent la très grande majorité des licenciés

Ils sont aidés par « une équipe ressource » de salariés administratifs et sportifs également au service des clubs

L'activité de la Ligue est donc organisée par et pour les clubs

- **COMMISSION CLASSEMENT**

Seuls deux joueurs de clubs parisiens ont été rectifiés mi-novembre

Grâce à la bonne saisie des résultats et du contrôle par les compétiteurs de nos clubs de leur palmarès tout au long de la saison

Conjointement avec la Commission d'Arbitrage, un rappel est fait pour les reprises de compétitions : tout ancien classé doit obligatoirement demander une assimilation

- **COMMISSION ARBITRAGE**

Une activité dense et régulière au service des clubs avec notamment

La journée spéciale juge de ligne

La journée de l'arbitrage

Le forum « Posez-nous vos questions ! » sur le site de la Ligue

Le journal de l'arbitrage également en ligne

De nombreuses formations pour les juges arbitres, les arbitres, les jeunes arbitres, les arbitres Club Junior...

La mise en place des nouvelles réformes notamment celle des -12 ans

- **COMMISSION MEDICALE**

Une collaboration très étroite est en place avec l'équipe technique

Le suivi médical des meilleurs jeunes entraînés des clubs se répartit sur trois visites par an

Les résultats de l'analyse à l'échelon national annoncée l'an dernier seront connus prochainement

Cependant la Commission note avec satisfaction une diminution notable sur notre Ligue du nombre et de la gravité des pathologies

- **COMMISSION DES JEUNES**

Cette année a été une année de changement avec le départ de Patrick FAVIERE et la nomination de Yannick QUERE ainsi que la réorganisation de l'équipe technique

Ils ont notre confiance et nous leur souhaitons la meilleure réussite possible

17 janvier 2015

Cette équipe entraîne 67 jeunes

Ces jeunes sont membres d'une vingtaine de nos clubs

Cela représente plus de 7 000 heures de travail par an

Sans empiéter sur le rapport de Yannick, un focus et des félicitations sur les bons résultats nationaux et internationaux de Corentin MOUTET : champion de France et d'Europe -16 ans et ses premiers points ATP

La réforme pour les -12 ans notamment en collaboration avec la Commission d'Arbitrage a été mise en place

Harmonisation du calendrier des tournois des clubs de 8 à 10 ans

Réunions d'informations et de formations pour les dirigeants des clubs et les enseignants

Prochainement un premier bilan de cette réforme

- **COMMISSION SENIORS**

Elle organise essentiellement la compétition des clubs par équipes

La Commission gère 300 équipes de clubs parisiens ce qui représente 3 700 matches

Pour rappel, l'envoi tardif des résultats, donc leur enregistrement, pénalise à la fois les autres équipes et aussi les joueurs pour l'enregistrement de leurs palmarès individuels

A noter l'importance de licencier les joueurs en tout début de saison pour leur permettre d'être qualifiés

- **COMMISSION SENIORS PLUS**

Une pensée pour son Président François BERGERON qui nous a quittés en 2014

Cette Commission gère 123 équipes de clubs parisiens

2014 a vu un travail important sur le règlement afin de se rapprocher au plus près des règlements fédéraux

Un effort est demandé sur la rédaction des feuilles de matches qui, si non, ne permet pas la prise en compte des résultats et bloque les championnats

Un grand bravo à tous celles et ceux des différents clubs qui ont remporté des titres nationaux ou internationaux

- **COMMISSION TENNIS ENTREPRISE**

Paris comporte 57 sections et clubs tennis entreprise

Deux compétitions sont organisées pour ces clubs : une l'hiver et une au printemps, cette dernière étant qualificative pour les championnats de France

L'US Métro masculin remporte son 11ème titre de champion de France 1ère division

- **COMMISSION TENNIS FEMININ**

Essentiellement tournée vers le tennis loisir de nos clubs

La 18ème édition des Raquettes FFT 2014 pour les NC à 30/5

La 11ème édition des « PARISIENNES » nouvelle formule

Tournoi de double pour les licenciées de NC à 15/4 y compris les sections tennis entreprise

17 janvier 2015

Un premier tableau de NC à 30/3 par poule
Un deuxième tableau de 30/2 à 15/4 par élimination directe
A l'occasion de la FED CUP la Commission a organisé un colloque
Pour les représentantes féminines des clubs parisiens
Les thèmes : la réforme de -12 ans puis la gestion des émotions en match et enfin la prévention des blessures

- **COMMISSION ACTIONS EDUCATIVES SOCIETALES ET HANDICAP**

Sa mission principale est de favoriser la découverte et la pratique des publics n'y ayant pas facilement accès

La 2ème journée du tennis adapté a eu pour thème

« Comment et avec qui réaliser un projet club de tennis sport adapté ? »

Cette journée s'est déroulée au Centre de Ligue Paris Est des Lilas

En présence de la Présidente du CD du sport adapté, d'un représentant de la DJS et de Hughes CAVALLIN

Plus de 40 participants

6 clubs avec un projet déjà bien avancé

Des interventions et des témoignages ont démontré qu'il est possible d'accueillir un public différent lorsque la volonté est là

La Commission fait le suivi personnalisé des clubs ayant cette volonté

Tennis du Cœur

Poursuite du partenariat tripartite : Restos du Cœur – Ville de Paris – Ligue

Afin de proposer des cours de tennis gratuits aux bénéficiaires des

Restos du Cœur

L'objectif est de faire rayonner cette action à l'ensemble du territoire parisien et d'apporter du lien social en s'appuyant sur les valeurs du tennis

- **COMMISSION DEVELOPPEMENT ET FIDELISATION**

Elle aide les clubs à se développer à leur rythme et en tenant compte de leur histoire et elle développe le lien entre les clubs et la Ligue

Ses axes de travail sont le challenge fidélisation et les visites de clubs pour les aider dans leur développement

Les premiers résultats sont très satisfaisants

- **COMMISSION DES CLUBS A OCCUPATIONS TEMPORAIRES**

Les missions de la commission sont d'aider les clubs à :

Solidifier leurs structures

Elaborer les meilleures stratégies de développement en fonction des conditions locales

Apporter un soutien technique et une expertise aux projets

Travailler en liaison avec la Ville de Paris à pérenniser les contrats d'occupation

Les travaux 2014 ont porté essentiellement sur la sensibilisation des dirigeants de clubs afin de définir des projets communs de développement notamment par arrondissement

Les projets les plus avancés sont ceux du 12eme et du 15eme

17 janvier 2015

LES COMMISSIONS

En résumé, elles portent et participent à de nombreuses missions et actions
Il est très difficile de résumer en quelques mots l'activité des Commissions et vous trouverez l'exhaustivité de leurs rapports annuels sur le site de la Ligue ainsi que de nombreuses informations

Un grand merci à tous les Présidents de Commissions, aux membres bénévoles qui les aident ainsi qu'aux salariés

*Les Commissions œuvrent pour l'activité et la pratique des clubs
Elles sont à votre disposition pour toutes informations et aides
N'hésitez pas à les solliciter*

LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

ADOC

C'est l'outil fédéral d'Aide au Développement et à l'Organisation des Clubs

C'est un outil indispensable pour faciliter les activités des bénévoles sur la gestion administrative du club

Le paiement en ligne est maintenant possible

Rappel : tous les clubs devront être utilisateurs d'ici 2016

Des formations sont organisées pour les clubs par la Ligue

N'hésitez pas à venir vers nous

LICENCES

Nous vous rappelons l'importance de licencier vos adhérents dès le début de la saison afin :

D'une part d'éviter les problèmes de responsabilité des dirigeants en cas d'accidents

D'autre part de qualifier à temps les compétiteurs

Surtout pour les avantages qu'elle procure à vos membres

Cela prend quelques minutes avec ADOC

60 visites dans les clubs ont eu lieu en 2014

Soit pour un objectif éducatif soit pour un objectif d'amélioration de fonctionnement du club

Les thèmes sont choisis par les clubs

La Ligue a participé à de nombreuses animations « grand public » afin de faire connaître les clubs dont notamment :

Femmes en sport

La fête du tennis

Famille à vos Baskets

Sentez-vous sport

Famillathlon

Fête des comités

17 janvier 2015

Ce sont plus de 12 000 personnes qui étaient présentes lors de ces animations

La Ligue a organisé des animations en direction des jeunes des clubs :

Le Decatennis à Charlety

Le Mini tennis en fête au jardin du Luxembourg

La Ligue assure la formation et le suivi de la formation des équipes techniques de clubs avec notamment en 2014/2015

27 titulaires du Certificat de Qualification Professionnelle d'Assistant Moniteur de Tennis

5 Diplômés d'Etat mention moniteur ou mention professeur

7 titulaires du module tennis sport adapté

La Ligue propose aux clubs et aux enseignants la Bourse de l'emploi

La Ligue propose également « l'information stages » : si des clubs ont des places de libres pour leurs stages, la Ligue le fait savoir au plus grand nombre

La Ligue a mis en place des fiches animations sur l'aide à l'organisation d'animations en direction des membres des clubs

Elles sont au nombre de 39

On les retrouve sur le site de la Ligue dans l'onglet "fidélisation et développement du club"

LES AIDES FINANCIERES POUR LES CLUBS

La Ligue a apporté en 2014 comme chaque année des aides directes et indirectes aux clubs suivant différentes actions et projets

Le CNDS

La Ligue aide les clubs à constituer leurs dossiers et les défend devant les organes compétents pour les subventions CNDS fonctionnement-emploi

La dotation CNDS 2015 pour Paris sera en augmentation de 1,13% par rapport à 2014

E-subvention sera en service à partir du 19 janvier, jusqu'au 8 mars

Minimum 1500 € et maximum 4 actions

N'hésitez pas à appeler le siège de la Ligue pour toute information et/ou aide

LES CENTRES DE LIGUE

La Ligue a quatre centres sportifs

Ils sont dédiés :

Pour une part très importante, aux clubs affiliés

A l'entraînement des meilleurs jeunes des clubs parisiens

Aux animations/compétitions individuelles ou par équipes

Ce sont ainsi 11 000 pratiquants de vos clubs qui sont accueillis

La Ligue a investi en 2014, plus de 2 millions d'€ pour l'amélioration des installations dont notamment la couverture supplémentaire de 8 terrains

17 janvier 2015

Tout cela grâce au fruit du travail de beaucoup de personnes de la Ligue, des clubs et de la Ville de Paris

Nous allons poursuivre ce chemin notamment avec les Mairies d'Arrondissements et les clubs concernés pour tenter d'améliorer leurs conditions de pratique

LA VILLE DE PARIS

La Ligue travaille en étroite collaboration avec la Ville de Paris et notamment avec la DJS afin de défendre les intérêts des clubs affiliés

Des réunions régulières sont tenues

Tous les thèmes sont abordés :

- L'attribution des terrains aux clubs à occupation temporaire

- Les tarifs

- Le renouvellement des concessions

- Le suivi de la convention

- L'évolution des sites de Ligue

- Les travaux sur les installations parisiennes

- L'attribution de subventions

- Les dispositifs prioritaires

- Le Haut Niveau

- L'enseignement sur les terrains de la Ville de Paris

- etc.

Quelques exemples d'actions et de résultats :

- L'attribution de site pour le développement des clubs parisiens

- L'augmentation de la durée des concessions pour permettre des investissements et le développement de la pratique

- Le renouvellement des concessions pour des dans des conditions viables

- La tenue d'une réunion entre la DJS et tous les clubs à occupation temporaire

- La délégation à la Ligue de Paris pour l'attribution des terrains pour les championnats de Paris par équipes

- etc.

EN RESUME EN 2014

L'activité de la Ligue est faite par et pour les clubs au travers du Bureau, du Comité Directeur, des Commissions et des salariés

De nombreuses actions pour le développement des clubs parisiens sont réalisées

Des aides de différentes natures existent

Les installations des Centres de Ligue ont été améliorées et développées. Elles sont à la disposition des clubs dans la mesure de leurs disponibilités. Nous sommes victimes de leur succès !

17 janvier 2015

Une collaboration étroite entre la Ville de Paris et la Ligue est en place pour permettre d'améliorer la pratique au travers des clubs affiliés dans les contraintes d'un territoire à forte densité urbaine

Pour toute information ou aide, n'hésitez pas à contacter la Ligue

POUR CONCLURE 2 POINTS D'ATTENTION POUR 2015

La loi de sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 :

Les employeurs sont tenus de faire bénéficier leurs salariés d'une couverture complémentaire santé

A compter du 1^{er} janvier 2016

Il faut assurer aux salariés « un panier de soins » minimum

La répartition de la prise en charge est de 50/50

Une négociation à travers la CCNS est en cours afin de proposer aux associations un contrat cadre

Une conférence pour les clubs

Le Président de la Ligue et notre partenaire le Crédit Mutuel vous invitent à une conférence :

Le samedi 7 février au matin dans le 2^{ème} arrondissement

Les thèmes seront la fiscalité des associations et la présentation du site Internet Associathèque

Une invitation va vous parvenir prochainement

Pour toute information, contactez la Ligue

Franck PEYRE

17 janvier 2015

Rapport du Trésorier Général – Analyse des comptes 2013

Mesdames et Messieurs,

Vous avez dans votre dossier l'ensemble des comptes 2014, à savoir :

1. les comptes analytiques de la Ligue arrêtés au 30/09/2014
2. le bilan de la Ligue au 30/09/2014
3. le projet de budget 2015

L'année 2014 se caractérise par 2 points particuliers :

- a- Le début des travaux de couverture du Centre des Lilas.
- b- Les travaux d'aménagements du nouveau centre Jean Dixmier, en particulier la réfection totale de 4 terrains dont la transformation de 2 durs en terre battue, ainsi que la couverture de ces 4 courts en terre battue.

Comme les années précédentes, nous avons souhaité nous entourer de toutes les compétences puisque, en complément de notre Commissaire aux comptes (Continental d'Audit) et du Cabinet comptable Platinum Conseil, nous faisons appel au Cabinet Francis Lefebvre pour valider les dossiers fiscaux.

Au niveau des comptes de la Ligue, nous vous rappelons que, concernant leur présentation, nous devons suivre le schéma analytique qui nous est indiqué par la Fédération. En particulier, au niveau des produits, ne sont comptabilisés que les produits administratifs nets c'est-à-dire que dans la présentation n'apparaît que la quote-part des licences qui nous revient.

De la même façon, et suite aux préconisations et recommandations du Cabinet F. Lefebvre, les flux de redevance liés au site du Tir aux Pigeons sont assimilés à des opérations de débours compte tenu du caractère réciproque de la prestation entre la Mairie de Paris et la Ligue, et entre la Ligue et l'ASCBB. L'opération ne génère ni résultat taxable à l'impôt sur les sociétés, ni recettes taxables à la TVA. Cette méthode de comptabilisation a également pour conséquence que les sommes reçues de l'ASCBB au titre de la redevance, et corrélativement reversées à la Mairie de Paris, n'impactent pas le résultat.

De la même façon qu'avec l'ASCBB, et dans l'attente de la nouvelle étude fiscale que nous allons demander en janvier, une partie des frais et refacturations du Centre Jean Dixmier ont été traités de cette manière, nous adapterons notre fonctionnement futur aux préconisations du Cabinet fiscal.

Les comptes que je vais vous présenter ont été contrôlés par le Commissaire aux comptes et ont reçu son approbation. Ils ont été approuvés à l'unanimité par le Bureau du 4 décembre 2014 et par le Comité Directeur du 11 décembre 2014.

17 janvier 2015

Compte de Résultat

A- Au niveau des Produits

Nos recettes courantes s'établissent à 2.126.100 euros, en hausse de 167.911 euros par rapport à l'an dernier. Nous verrons la raison de cette évolution dans l'étude plus particulière du poste des Centres de Ligue.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

1) Les Produits Administratifs Nets

Ce poste regroupe principalement le produit des licences pour 413.066 euros et les cotisations statutaires et taxes de tournoi pour 6.844 euros.

Ces recettes sont quasi équivalentes à celles de l'an dernier. Elles sont en diminution par rapport au projet de budget. Ceci est dû à la baisse de certaines recettes administratives en provenance de la FFT.

2) Les Aides Fédérales

Elles correspondent au contrat de développement (devenu Dotation Globale Fédérale) qui nous est accordé par la Fédération. Ce poste est en légère diminution par rapport au projet de budget. Le montant de ce poste correspond à celui voté par le Comité directeur de la Fédération. Les aides désormais ne sont plus systématiquement liées à des emplois budgétaires, mais sont déterminées de façon globale. A partir de 2015, toute nouvelle embauche dans une ligue doit recueillir l'accord du Bureau Fédéral.

3) Les Produits Sportifs et Educatifs

Le total de ces deux postes est en diminution par rapport à l'an dernier (- 34.848 €) et s'élève à 247.258 euros.

On retrouve principalement dans ces 2 postes, les engagements des épreuves individuelles et par équipes, le Trophée Perrier National, les aides sportives et éducatives fédérales liées au haut niveau, et la dotation pour le CTR Patrick FAVIERE. La date de départ à la retraite officielle de Patrick FAVIERE était le 1^{er} avril 2014. La FFT nous a donc versé une aide de 32.347 euros, inférieure de 22.285 euros par rapport à l'an passé. Comme vous le verrez au niveau des charges, à sa demande et pour service rendu, nous avons néanmoins continué à salarier Patrick FAVIERE jusqu'en juillet 2014.

4) Subventions

Ce poste est en augmentation (+ 32.826 €) par rapport à l'an dernier.

Cette évolution est liée à une revalorisation des subventions en provenance de l'Etat (CNDS) pour 74.500 euros, et celles émanant de la Région IDF (ACFT) pour 68.875 euros.

5) Produits Centres de Ligue

Ce poste est en augmentation significative par rapport à 2013 et en ligne par rapport au projet de budget.

17 janvier 2015

En fait, cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des contributions financières du site du Tir aux Pigeons et aux recettes des panneaux publicitaires du site Jean Dixmier.

Au niveau des recettes tennis qui progressent légèrement, elles s'élèvent selon les centres aux montants suivants :

- 1- Centre des Lilas : cotisations clubs pour 178.945 euros auxquelles il convient d'ajouter la participation du TC Lutèce
- 2- Cotisations clubs Flandrin/Pereire pour 115.519 euros
- 3- Cotisations clubs Tir aux Pigeons pour 16.835 euros

C'est au niveau de la redevance des points de restauration que se traduit une partie de la hausse. Le total s'élève à 156.248 euros (76.249 € pour le site du Tir aux Pigeons au lieu de 14.000 euros l'an dernier et 79.999 € pour le site de Flandrin/Pereire – inchangé).

Pour la première année, nous comptabilisons la participation financière de l'ASCBB pour 50.000 euros, en contrepartie d'heures de terrain remises à la disposition du club.

Les autres recettes correspondent à des refacturations de frais et à des quotes-parts d'impôts fonciers. Recettes supplémentaires également, la quote-part versée par l'Etat et le Conseil Régional pour nos 2 emplois d'Avenir (17.220 €).

Nous verrons dans le projet de budget 2015 que certains de ces postes devraient évoluer sensiblement.

Nous devons également remercier la Ville de Paris qui a accepté de participer au « manque à gagner » – provenant des travaux du Tir aux Pigeons – à hauteur de 60.000 euros. Cette somme est versée en 3 fois : 20.000 euros rattachés à l'exercice précédent, 20.000 en 2014 et 20.000 en 2015.

6) Produits Financiers

Dans un contexte difficile de baisse constante des taux, ce poste est plutôt satisfaisant pour cet exercice.

7) Produits exceptionnels

Nous retrouvons dans ce poste la quote-part de subvention d'investissement pour un montant de 31.604 euros

Nous vous avons préparé un slide présentant la répartition produits par grande masse.

En conclusion pour les recettes qui s'élèvent à 2.157.705 euros, nous notons une hausse de 145.597 euros par rapport à l'an dernier, et qu'elles sont totalement en ligne par rapport au projet de budget puisque nous constatons moins de 6000 euros d'écart.

17 janvier 2015

B- Au niveau des Charges

Pour cet exercice, les charges courantes se montent à 2.142.509 euros en augmentation de 194.676 euros par rapport à l'an dernier, mais légèrement inférieures par rapport au projet de budget.

Je voudrais remercier le personnel pour ses efforts en direction d'une gestion rigoureuse.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

1) Aides aux Clubs

Ce poste regroupe en particulier les aides directes aux clubs « Filière Formateurs » et aux différents modules qui la composent (filière Elite nationale, régionale, tennis féminin, mini-tennis) : aides au tennis en fauteuil, aides informatiques et médicales, aides aux grands tournois et aux projets clubs. Il regroupe également les aides directes aux sportifs pour suivre les préconisations fédérales.

Ce poste est en forte augmentation (+ 55.941 €) puisque en complément à ce que je viens de vous indiquer, des projets structurants et importants ont été déposés en 2014.

D'autre part, les aides aux athlètes de haut niveau se sont élevées à 60.614 euros, ce qui est une somme importante. Pour 2015 suite à la nouvelle politique sportive fédérale, le Bureau de la Ligue mènera une réflexion avec le CTR (Yannick QUERE) pour redéfinir ces aides.

2) Charges Administratives et Fonctionnement Général

Ce poste est inférieur au projet de budget et aux dépenses de l'an dernier grâce à une bonne maîtrise des dépenses.

On retrouve plus particulièrement dans ce poste la partie des salaires administratifs non fiscalisés, les charges sociales afférentes, les taxes sur les salaires administratifs (pour un total de 150.850 €). Le poste honoraires avec en particulier ceux versés à notre cabinet d'expertise comptable aux missions du Commissaire aux comptes, et aux consultations juridiques (44.036 € quasi inchangés par rapport à 2013) ainsi que tous les postes de gestion classique que nous retrouvons chaque année (affranchissement, téléphone, internet, fournitures...). L'ensemble de ces postes est sans évolution notable.

3) Charges Animation et Communication

En légère hausse par rapport à 2013 (+ 4.888 €). Ce poste regroupe principalement les salaires et charges sociales des 2 Conseillers En Développement, l'organisation des finales des Championnats de Paris, et les petits frais liés à nos opérations de communication.

4) Charges Sportives et Educatives

Ces 2 postes cumulés sont en augmentation par rapport à l'an dernier (+ 41.169 €).

17 janvier 2015

Ils recouvrent principalement les salaires et charges sociales des cadres techniques, les frais liés au Haut Niveau (Pôle Espoirs et entraînés de Ligue) ainsi que les frais liés à l'organisation des Championnats de Paris qu'ils soient individuels ou par équipes.

Vous avez en annexe le montant de la masse salariale des entraîneurs. Cette masse est en augmentation cette année, cela est dû en grande partie aux indemnités et primes de départ à la retraite après 23 années de bons et loyaux services de Patrick FAVIERE.

Autres augmentations, celles liées aux manifestations sportives (+ 9.406 €) et celles concomitantes des frais de déplacements des entraîneurs (+ 4.886 €).

5) Charges Centres de Ligue

Ce poste tient compte du fonctionnement du Centre des Lilas, de ceux du Tir aux Pigeons et des sites Flandrin/Pereire, des locaux de la rue La Fontaine et désormais du début de fonctionnement du nouveau Centre Jean Dixmier.

Ce poste est en augmentation par rapport à 2013, et un peu inférieur au projet de budget.

L'augmentation par rapport à 2013 est due principalement aux postes suivants :

- les impôts locaux et taxes foncières : + 27.566 euros.
- le poste entretien des locaux : + 23.499 euros.
- le poste gardiennage qui tient compte des emplois d'Avenir : + 32.855 euros.
- le poste fluides : + 13.000 euros

Bien sûr, ces évolutions sont dues pour une grande partie à notre nouveau site Jean Dixmier.

6) Dotation aux Amortissements

En légère augmentation (+ 5.747 euros). La réception des travaux n'étant intervenue que sur l'exercice 2015.

7) Charges financières

On retrouve à ce poste les intérêts des emprunts (5.624 euros).

8) Charges exceptionnelles

On retrouve à ce poste les charges liées à l'organisation de la rencontre de Fed Cup, qui s'est déroulée sur le territoire de notre Ligue (Stade Pierre de Coubertin) en février 2014.

En conclusion, notre exercice 2014 est excédentaire de + 1.906 euros ce qui, en fonction d'une année difficile liée aux travaux sur les sites des Lilas et de Dixmier, peut être considéré comme satisfaisant.

17 janvier 2015

Bilan

A L'ACTIF

Notre actif immobilisé progresse de 827.649 euros.

Si les immobilisations diminuent au niveau des constructions nettes qui s'élèvent à 203.668 euros, cette diminution correspond aux amortissements de nos investissements en particulier ceux liés à la réfection des 8 courts de tennis de Flandrin/Pereire intervenue en 2009. Le poste immobilisations en cours progresse de 859.180 euros suite aux travaux déjà réalisés sur le site des Lilas.

Notre actif circulant est en progression de 100.020 euros et s'établit à 2.307.039 euros.

Le poste 'autres créances' est en augmentation. Cette hausse tient compte des flux plus importants générés par nos Centres de Ligue en attente de règlement.

Le poste 'valeurs mobilières de placement et disponibilités' est quasi stable par rapport à l'an dernier et se monte à 1.749.277 euros (-11.582 Euros).

AU PASSIF

Nos réserves progressent de + 32.866 euros et s'élèvent maintenant à 1.982.697 euros. Montant auquel il faudra bien sûr ajouter le résultat de l'exercice.

Au niveau des dettes, notre endettement à long terme tient compte maintenant d'une partie des emprunts souscrits pour les travaux des sites des Lilas et de Dixmier. Nos dettes à plus d'un an se montent désormais à 730.752 euros.

EN CONCLUSION :

Notre bilan progresse cette année fortement pour s'établir à 3.729.899 euros, en hausse de +927.669 euros par rapport à l'an dernier.

17 janvier 2015

Projet de Budget

Comme vous le savez, les règles de comptabilité publique nous imposent de présenter un projet de budget à l'équilibre. C'est ce qui a été fait.

Ce projet de budget tient compte pour 2015 des évolutions sur nos Centres de Ligue :

- a- une année pleine en termes de charges du nouveau Centre de Ligue Jean Dixmier, et des recettes tenant compte de la date de livraison de la bulle.
- b- la normalisation progressive du site du Tir aux Pigeons.
- c- le fonctionnement du Centre des Lilas et les conséquences liées à la procédure Ville de Paris/constructeur concernant la réfection des surfaces des 4 courts du haut.

Les principales évolutions sont les suivantes:

Au niveau des produits

- 1- Les produits administratifs nets : ont été légèrement revalorisés. Cette revalorisation est due à la hausse du tarif des licences.
- 2- Les aides fédérales : en diminution pour tenir compte de l'évolution de la Dotation Globale Fédérale qui a été votée par le Comité directeur de la Fédération. Elle prévoit une baisse d'environ 15.000 euros de cette Dotation Globale Fédérale.
- 3- Les produits éducatifs et sportifs : nous avons quasiment repris le chiffre 2014 pour le total de ces 2 postes. La tendance n'est pas à l'augmentation des dotations fédérales dans le secteur.
- 4- Les subventions : même raisonnement : reprise d'un montant quasi équivalent, puisque nous avons déjà des assurances sur ces montants. Peut être aurons nous une bonne surprise...
- 5- Les produits Centres de Ligue : prévus en forte augmentation pour tenir compte essentiellement des nouvelles recettes générées sur le Centre Jean Dixmier et celles générées par le Centre des Lilas. Eu égard aux problèmes rencontrés, en particulier sur le site des Lilas, nous avons préféré être prudents dans leurs évaluations pour cet exercice.
- 6- Les Produits financiers : là aussi prudence, une partie de nos fonds propres ayant participé au règlement des travaux.
- 7- Les produits exceptionnels : nous avons repris cette année la quote-part de subvention d'investissement que nous avons perçue à hauteur de 31.000 euros cette année, majorée des subventions complémentaires sur le site des Lilas qui seront versées dans l'exercice.

17 janvier 2015

Dans ce contexte les produits prévisionnels s'établissent donc à 2.317.000 euros ce qui est une estimation raisonnable.

Au niveau des charges

- 1- Le poste aides aux clubs : a été budgété à hauteur 120.000 euros ce qui correspond à l'état des demandes des clubs telles que nous les avons connues ces dernières années ; un traitement différent sera opéré cette année en direction des bourses du haut niveau.
- 2- Les charges administratives et fonctionnement général : légèrement revalorisées mais à un niveau très raisonnable.
- 3- Les charges animations et communication : réévaluées pour tenir compte d'actions de promotion pouvant être conduites.
- 4- Les charges sportives et éducatives : projet de budget en légère diminution. Il faut y voir l'impact du départ de Patrick FAVIERE qui n'est remplacé que pour les heures d'entraînement qu'il effectuait, et une plus grande maîtrise des déplacements du haut niveau.
- 5- Les charges centres de ligue : charges en hausse significative pour tenir compte essentiellement de l'évolution des charges de la nouvelle concession du Stade Jean Dixmier, et celles en augmentation du Centre des Lilas dues au fonctionnement des 8 courts couverts au lieu de 4.
- 6- Les dotations aux amortissements: nous les avons estimées mais nous ne savons pas, à ce jour, le montant exact des amortissements qui dépendra des dates de finition et de livraison des nouveaux équipements. Néanmoins, celles-ci seront en forte augmentation, comme vous pouvez le constater au niveau de ce poste.
- 7- Les charges financières : nous les avons estimées à 2.000 euros.
- 8- Les Charges exceptionnelles : il y en a toujours. 2015 ne dérogera pas à cette règle.

En conclusion : avec des charges s'établissant à 2.317.000 euros – dont 2.302.000 euros de charges courantes – notre projet de budget est présenté à l'équilibre.

Néanmoins, en fonction des incertitudes que nous avons encore aujourd'hui, tant au niveau des charges que des produits Centres de Ligue au niveau du site Jean Dixmier, et du montant des investissements qui rentreront dans l'exercice, nous serons peut-être amenés à réajuster ce projet de budget.

Jean-Luc BARRIERE

17 janvier 2015

PROJET DE BUDGET 2015

PRODUITS		
90	PRODUITS ADMINISTRATIFS NETS	442 000
91	AIDES FEDERALES	430 000
92	PRODUITS SPORTIFS	110 000
93	PRODUITS EDUCATIFS	140 000
94	PRODUITS AUTRES	
95	SUBVENTIONS	160 000
96	PRODUITS CENTRES DE LIGUE	950 000
97	REPRISE PROVISIONS	
98	PRODUITS FINANCIERS	10 000
	TOTAL PRODUITS COURANTS	2 242 000
99	PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 000
	TOTAL PRODUITS	2 317 000

CHARGES		
8A	AIDES AUX CLUBS	120 000
80	CHARGES Adm. et Fonct. Gal	310 000
81	CHARGES ANIMATIONS & COM	140 000
82	CHARGES SPORTIVES	140 000
83	CHARGES EDUCATIVES	470 000
84	CHARGES AUTRES	
86	CHARGES CENTRES DE LIGUE	930 000
87	DOTATION AMORT.& PROVISIONS	190 000
88	CHARGES FINANCIERES	2 000
	TOTAL CHARGES COURANTES	2 302 000
89	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000
	TOTAL CHARGES	2 317 000

17 janvier 2015

Remise des récompenses 2014

➤ **CHAMPIONS DE FRANCE**

- Inger DELAMARE (AFTS+) Championne de France en simple 75 ans
- Patrice BEUST (C.A.V.) Champion de France en simple 70 ans et en double 65 ans
- Gail BENEDETTI (L.P.R.) Championne de France en simple 65 ans
- Franck FEVRIER (US Métro) Champion de France en simple 45 ans
- Aurély VEDY (Stade Français) Championne de France en simple 2^{ème} série
- Youlia FEDOSSOVA (L.P.R.) et Arthur PAIN (TC 16) Champions de France double mixte 2^{ème} série
- Corentin MOUTET (T.C.P.) Champion de France en simple 15/16 ans

➤ **CHAMPION DE FRANCE PAR EQUIPES 1ERE DIVISION FEMININE**

- TENNIS CLUB DE PARIS

➤ **CHAMPION D'EUROPE PAR EQUIPES 60 DAMES**

- LAGARDERE PARIS RACING

➤ **CHAMPIONS DU MONDE PAR EQUIPES 70 ANS MESSIEURS**

- Patrice BEUST (C.A.V.)
- Eric LOLIEE (T.C.P.)

➤ **CHAMPION DU MONDE PAR EQUIPES 60 ANS MESSIEURS**

- Didier KAISSERIAN (Stade Français)

➤ **CHAMPIONNE DU MONDE PAR EQUIPES 50 ANS DAMES**

- Marie-Christine CALLEJA (Stade Français)

➤ **CHAMPIONNES DU MONDE DOUBLE DAMES 45 ANS**

- Sylvie FLEURIAN-NIOX CHATEAU (T.C.P.)
- Karine QUENTREC-EAGLE (T.C.P.)

➤ **CHAMPIONNE DU MONDE INDIVIDUELS DAMES ET MIXTE 40 ANS**

- Sandrine TESTUD (T.C.P.)

17 janvier 2015

➤ VAINQUEURS DE ROLAND-GARROS et ½ FINALISTES DU MASTERS DE DOUBLE

- Edouard ROGER-VASSELIN (L.P.R.)
- Julien BENNETEAU (T.C.P.)

➤ TROPHEE DE L'ARBITRAGE

- Gérald KARSENTI (Fémina Sport)

➤ TROPHEE DU JUGE-ARBITRAGE

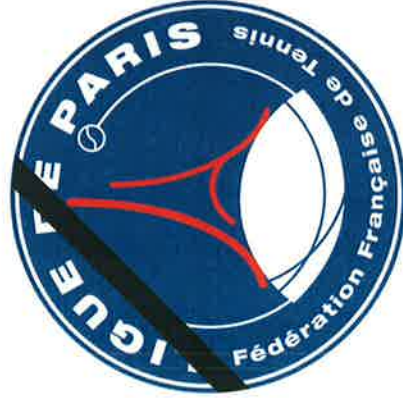
- Emmanuelle REITZ (APSAP-VP)

17 janvier 2015

Intervention du CTR

Présentation Power Point

Yannick QUÉRÉ



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE DE PARIS

BILAN SPORTIF 2013/2014

Sommaire

L'organisation de la formation des jeunes en ligue

- Le recensement des meilleurs enfants âgés de 6/7 ans
- La formation des 8 - 11 ans : « Entraînés de Ligue »
- La formation des 12 - 15 ans : « Pôle Espoirs de Paris »
- Un exemple de réussite à 15 ans

Le suivi médical

L'enseignement dans les clubs



L'organisation de la formation des jeunes en ligue

Le recensement des meilleurs enfants âgés de 6 / 7 ans



70

- Enfants observés
- Présentés par les clubs



11

- Enfants retenus
- Suivis sur l'année en rassemblement



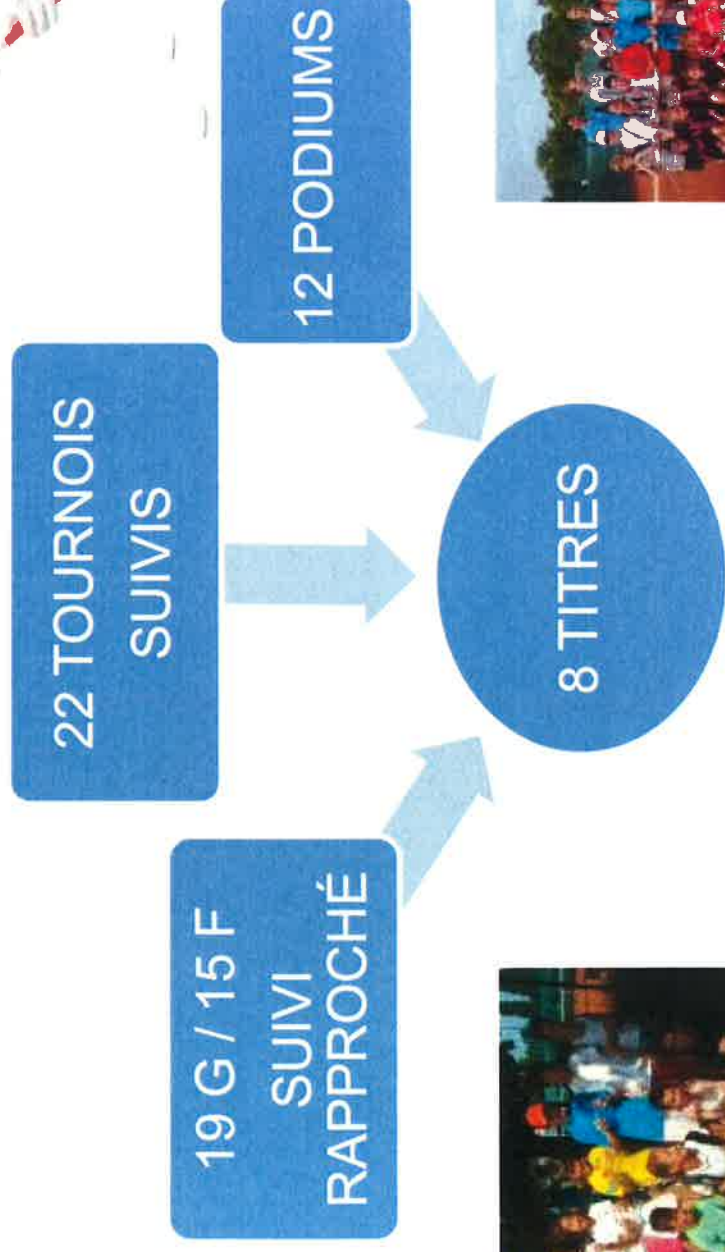
parité

- 6 Filles
- 5 Garçons



L'organisation de la formation des jeunes en ligue

La formation des 8 - 11 ans : « Entraînés de Ligue »



L'organisation de la formation des jeunes en ligue

La formation des 12-15 ans : « Pôle Espoirs de Paris »



4 F / 4 G
LISTE
HAUT NIVEAU

9 G / 3 F
SUIVI
RAPPROCHE

26 TOURNOIS
SUIVIS

10
PODIUMS
4 TITRES



L'organisation de la formation des jeunes en ligue

Un exemple de réussite à 15 ans

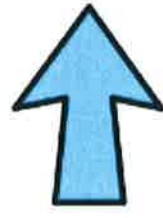
Corentin MOUTET

Champion de France et Champion d'Europe 2014

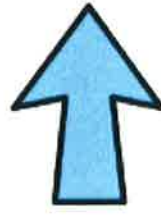
Numéro 82 français en 2015



Le suivi médical



60 joueurs entraînés de ligue suivis



44 joueurs inscrits sur liste de haut niveau suivis



L'enseignement dans les clubs

- La Réforme des moins de 12 ans
- Le programme «**Clubs Formateurs**»
- Le suivi pédagogique des clubs



L'équipe technique de la Ligue



Yannick Quéré
CTRC

Entraîneurs Tennis



Patrice
Boulay
CSD



Stéphane
Jarry
Entraîneur
de Ligue



Murielle
Methon
Entraîneur
de Ligue



Slimane
Saoudi
Entraîneur
Fédéral

Conseiller en Développement



Eric
Lajugie
CED

Entraîneurs Physiques



Yanis
Fauquembergue



Laurent
Laffite

vous remercie et vous souhaite une très belle année 2015

